

DÉPARTEMENT
DU RHÔNE

ARRONDISSEMENT
DE LYON

CANTON
DE SAINT-GENIS-LAVAL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAINT-GENIS-LAVAL

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres	
Art L2121-2 code des collectivités territoriales :	35

FINANCES

SUBVENTIONS 2015

Délibérations : **03.2015.026.1.1**
03.2015.026.1.2
03.2015.026.2
03.2015.026.3
03.2015.026.4
03.2015.026.5
03.2015.026.6
03.2015.026.7
03.2015.026.8

Transmis en préfecture le :

7 avril 2015

Séance du : **31 mars 2015**

Compte-rendu affiché le **7 avril 2015**

Date de convocation
du Conseil Municipal : **25 mars 2015**

Nombre des Conseillers Municipaux
en exercice au jour de la séance : **35**

Président : **Monsieur Roland CRIMIER**

Secrétaire élu : **Monsieur Guillaume
COUALLIER**

Membres présents à la séance :

Roland CRIMIER, Marylène MILLET, Mohamed
GUOUGUENI, Fabienne TIRTIAUX, Jean-Christian
DARNE, Maryse JOBERT-FIORE, Yves
DELAGOUTTE, Agnès JAGET, Christophe
GODIGNON, Odette BONTOUX, Guillaume
COUALLIER, Karine GUERIN, Michel MONNET,
Isabelle PICHERIT (à partir du point 8), François
VURPAS, Marie-Paule GAY, Yves GAVault (à
partir du point 3), Lucienne DAUTREY, Philippe
MASSON, Pascale ROTIVEL, Serge BALTER,
Bernard GUEDON, Aurélien CALLIGARO,
Stéphanie PATAUD, Jean-Philippe LACROIX, Yves
CRUBELLIER, Bernadette PIERONI, Evan
CHEDAILLE, Thierry MONNET, Catherine ALBERT-
PERROT

Membres absents excusés à la séance :

Bernadette VIVES-MALATRAIT, Christian
ARNOUX, Isabelle PICHERIT (jusqu'au point 8),
Yves GAVault (jusqu'au point 3), Olivier
BROSSEAU, Nicole CARTIGNY, Anne-Marie JANAS

Pouvoirs :

Bernadette VIVES-MALATRAIT à Fabienne
TIRTIAUX, Christian ARNOUX à Roland CRIMIER,
Olivier BROSSEAU à Guillaume COUALLIER,
Nicole CARTIGNY à Marie-Paule GAY, Anne-Marie
JANAS à Mohamed GUOUGUENI

Membres absents à la séance :

RAPPORTEUR : Monsieur Philippe MASSON

Conformément à l'ordonnance n°2005-1027 du 26 août 2005 et à son article 7, l'attribution des subventions donne lieu à une délibération distincte du budget.

Les contraintes pesant sur les collectivités sont de plus en plus fortes (baisse des dotations et accroissement des prélèvements) et dans ce contexte, nombreuses sont les villes qui ont fait le choix de diminuer fortement les subventions versées aux associations.

À Saint-Genis-Laval, si les contraintes budgétaires imposent également des choix et des recherches d'économies, la démarche engagée est celle d'une réflexion sur les politiques publiques menées et sur les partenariats avec le tissu associatif.

C'est ce cadre qui a été présenté aux associations le 02 décembre dernier et c'est au regard de ces principes que les dossiers de demande de subventions ont été analysés en mesurant également les mises à disposition de locaux. Le contenu des dossiers, et notamment les pièces comptables fournies, ont permis une analyse pertinente de la situation financière des associations, de l'utilisation des deniers publics et des activités développées sur le territoire pour les Saint-Genois.

La Ville a également priorisé son soutien aux associations présentant un intérêt local et dont le domaine d'activité ne relevait pas du financement d'autres collectivités (Département, Région ...).

Enfin, comme cela est rappelé chaque année, les subventions visent à soutenir financièrement les associations pour leur activité, leur projet mené sur la commune, non à être thésaurisées. Aussi des reprises de fonds propres ou de trésorerie (au prorata de la part de la Ville dans les recettes de l'association) ont été appliquées lorsque cela se justifiait.

Cet exercice s'insère plus globalement dans un travail plus large avec les associations, celui de la mise en œuvre de contrats d'objectifs et de moyens.

À ce titre et au regard du travail à engager, ce dernier sera conduit sur plusieurs années. Ce projet s'initiera en 2015 avec les associations culture-jeunesse et social, puis en 2016 avec les associations du secteur enfance et emploi-insertion, et en 2017 avec les associations sportives.

En référence au CGCT et à la jurisprudence, ne doivent pas prendre part aux votes les personnes « intéressées ». Sont ainsi qualifiés les élus membres du Conseil d'Administration ou du bureau d'une association en leur qualité de conseiller municipal ou à titre personnel, mais également les époux et épouses d'un président d'association. À ce titre les subventions ont été distinguées par thème.

L'ensemble des subventions de fonctionnement aux organismes privés (art. 6574) représente un montant total de 2 394 217€ répartis par secteurs.

Le montant total des subventions de fonctionnement versées aux organismes publics (art. 6573) est de 326 599,33€ et correspond aux subventions d'équilibre pour le fonctionnement du CCAS et des deux FLPA.

Par ailleurs, l'ensemble des subventions d'investissement s'élève à 417 412,53€ (chapitre 204) comprenant les subventions d'équipement aux FLPA, les fonds de concours au Grand Lyon Métropole (PUP Darcieux Collonges, FIC) et les subventions versées dans le cadre des constructions de logements sociaux.

Mesdames, Messieurs,

Je vous demande de bien vouloir,

- **APPROUVER** l'attribution des subventions détaillées ci-dessous et selon les conditions énoncées;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer les documents relatifs à ces attributions, notamment les conventions à passer avec les bénéficiaires.

DÉLIBÉRATION N° 03.2015.026.1.1

SUBVENTIONS SECTEUR DES AFFAIRES SOCIALES / LOGEMENT

Subventions de fonctionnement aux organismes privés (art.6574)

Nom de l'organisme	Montant (en euros)	Subvention soumise à justificatif ou convention
ANCIENS COMBATTANTS	500	
ASSOCIATION D'AIDE ALIMENTAIRE	9 500	
AIDE À DOMICILE	30 000	CONVENTION
ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG	250	
CLUB ST-GENOIS DE L'AMITIÉ	750	
CROIX BLANCHE	1 500	
LES RESTAURANTS DU CŒUR	1 000	
SECOURS CATHOLIQUE	2 500	
SECOURS POPULAIRE	2 500	
CNL LES ALOUETTES	200	
HABITAT ET HUMANISME - VILLA MERCEDES	750	
Total	49 450	

Ne prennent pas part au vote en raison de leur qualité de personne « intéressée » (membre du CA ou du bureau d'une association, président(e), conjoint...) :

Mesdames : Odette BONTOUX

Messieurs : Roland CRIMIER

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Philippe MASSON ,
Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

LE CONSEIL ADOPTE CETTE DÉLIBÉRATION À LA MAJORITÉ
Motion adoptée par 27 voix Pour et 0 voix Contre, Abstentions : 5

Liste des élus ayant voté POUR

Marylène MILLET, Mohamed GUOUGUENI, Fabienne TIRTIAUX, Jean-Christian DARNE, Maryse JOBERT-FIORE, Yves DELAGOUTTE, Agnès JAGET, Christophe GODIGNON, Guillaume COUALLIER, Karine GUERIN, Michel MONNET, Bernadette VIVES-MALATRAIT, Isabelle PICHERIT, François VURPAS, Marie-Paule GAY, Yves GAVALT, Lucienne DAUTREY, Philippe MASSON, Pascale ROTIVEL, Olivier BROSEAU, Nicole CARTIGNY, Serge BALTER, Anne-Marie JANAS, Bernard GUEDON, Aurélien CALLIGARO, Stéphanie PATAUD, Jean-Philippe LACROIX

Liste des élus ayant voté CONTRE

Liste des élus s'étant ABSTENUS

Yves CRUBELLIER, Bernadette PIERONI, Evan CHEDAILLE, Thierry MONNET, Catherine ALBERT-PERROT

DÉLIBÉRATION N° 03.2015.026.1.2

Subventions de fonctionnement aux organismes publics (art.6573)

Nom de l'organisme	Montant (en euros)	Subvention soumise à justificatif ou convention
CCAS	286 775,51	
FLPA LE COLOMBIER	25 268,56	
FLPA LES OLIVIERS	39 823,82	
Total	326 599,33	

Subventions d'investissement aux organismes publics (art.2041)

Nom de l'organisme	Montant (en euros)	Subvention soumise à justificatif ou convention
SUBVENTION ÉQUIPEMENT COLOMBIER	26 733 ,86	
SUBVENTION ÉQUIPEMENT OLIVIERS	79174,67	
Total	105 907,53	

Ne prennent pas part au vote en raison de leur qualité de personne « intéressée » (membre du CA ou du bureau d'une association, président(e), conjoint...) :

Mesdames : Odette BONTOUX, Maryse JOBERT-FIORE, Marylène MILLET, Pascale ROTIVEL,
Stéphanie PATAUD, Bernadette PIERONI

Messieurs : Yves DELAGOUTTE, Thierry MONNET

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Philippe MASSON ,
Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

LE CONSEIL ADOPTE CETTE DÉLIBÉRATION À LA MAJORITÉ
Motion adoptée par 25 voix Pour et 0 voix Contre, Abstentions : 2

Liste des élus ayant voté POUR

Roland CRIMIER, Mohamed GUOUGUENI, Fabienne TIRTIAUX, Jean-Christian DARNE, Agnès JAGET,
Christophe GODIGNON, Guillaume COUALLIER, Karine GUERIN, Michel MONNET, Bernadette VIVES-
MALATRAIT, Christian ARNOUX, Isabelle PICHERIT, François VURPAS, Marie-Paule GAY, Yves GAVault,
Lucienne DAUTREY, Philippe MASSON, Olivier BROSSEAU, Nicole CARTIGNY, Serge BALTER, Anne-Marie
JANAS, Bernard GUEDON, Aurélien CALLIGARO, Jean-Philippe LACROIX, Catherine ALBERT-PERROT

Liste des élus ayant voté CONTRE

Liste des élus s'étant ABSTENUS

Yves CRUBELLIER, Evan CHEDAILLE

DÉLIBÉRATION N° 03.2015.026.2

SUBVENTIONS SECTEUR EMPLOI - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Subventions de fonctionnement aux organismes privés (art.6574)

Nom de l'organisme	Montant (en euros)	Subvention soumise à justificatif ou convention
ASSOCIATION DES COMMERÇANTS NON SÉDENTAIRES	7 000	
MISSION LOCALE	31 500	CONVENTION
MISSION LOCALE - FLIAJ	2 412	CONVENTION
SAINT GENIS EMPLOI	18 500	CONVENTION
SUD OUEST EMPLOI - PLIE	3 150	CONVENTION
Total	62 562	

Ne prennent pas part au vote en raison de leur qualité de personne « intéressée » (membre du CA ou du bureau d'une association, président(e), conjoint...):

Mesdames : Karine GUERIN, Isabelle PICHERIT

Messieurs : Christophe GODIGNON, Jean-Christian DARNE

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Philippe MASSON ,
Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

LE CONSEIL ADOPTE CETTE DÉLIBÉRATION À LA MAJORITÉ
Motion adoptée par 26 voix Pour et 0 voix Contre, Abstentions : 5

Liste des élus ayant voté POUR

Roland CRIMIER, Marylène MILLET, Mohamed GUOUGUENI, Fabienne TIRTIAUX, Maryse JOBERT-FIORE, Yves DELAGOUTTE, Agnès JAGET, Odette BONTOUX, Guillaume COUALLIER, Michel MONNET, Bernadette VIVES-MALATRAIT, Christian ARNOUX, François VURPAS, Marie-Paule GAY, Yves GAVALT, Lucienne DAUTREY, Philippe MASSON, Pascale ROTIVEL, Olivier BROSSEAU, Nicole CARTIGNY, Serge BALTER, Anne-Marie JANAS, Bernard GUEDON, Aurélien CALLIGARO, Stéphanie PATAUD, Jean-Philippe LACROIX

Liste des élus ayant voté CONTRE

Liste des élus s'étant ABSTENUS

Yves CRUBELLIER, Bernadette PIERONI, Evan CHEDAILLE, Thierry MONNET, Catherine ALBERT-PERROT

DÉLIBÉRATION N° 03.2015.026.3

SUBVENTIONS SECTEUR ENFANCE

Subventions de fonctionnement aux organismes privés (art.6574)

Nom de l'organisme	Montant (en euros)	Subvention soumise à justificatif ou convention
ACCUEIL ENFANCE	43 000	CONVENTION
HG LES RÉCOLLETS	68 600	CONVENTION
HG ROULE VIROU	55 300	CONVENTION
HG ROULE VIROU subvention affectée indemnités départ en retraite	13 300	JUSTIFICATIF DE VERSEMENT
JEU DÉAMBULE	2 000	
POM CERISES - JARDIN PASSERELLE	26 000	CONVENTION
POM CERISES - MAD DIRECTRICE	60 000	CONVENTION
POM CERISES - MULTI ACCUEIL	106 000	CONVENTION
SUCRE D'ORGE	61 600	CONVENTION
Total	435 800	

Ne prennent pas part au vote en raison de leur qualité de personne « intéressée » (membre du CA ou du bureau d'une association, président(e), conjoint...):

Mesdames : Agnès JAGET, Pascale ROTIVEL, Lucienne DAUTREY, Bernadette VIVES-MALATRAIT

Messieurs : -

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Philippe MASSON ,
Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

LE CONSEIL ADOPTE CETTE DÉLIBÉRATION À LA MAJORITÉ
Motion adoptée par 28 voix Pour et 0 voix Contre, Abstentions : 3

Liste des élus ayant voté POUR

Roland CRIMIER, Marylène MILLET, Mohamed GUOUGUENI, Fabienne TIRTIAUX, Jean-Christian DARNE, Maryse JOBERT-FIORE, Yves DELAGOUTTE, Christophe GODIGNON, Odette BONTOUX, Guillaume COUALLIER, Karine GUERIN, Michel MONNET, Christian ARNOUX, Isabelle PICHERIT, François VURPAS, Marie-Paule GAY, Yves GAVault, Philippe MASSON, Olivier BROSSEAU, Nicole CARTIGNY, Serge BALTER, Anne-Marie JANAS, Bernard GUEDON, Aurélien CALLIGARO, Stéphanie PATAUD, Jean-Philippe LACROIX, Thierry MONNET, Catherine ALBERT-PERROT

Liste des élus ayant voté CONTRE

Liste des élus s'étant ABSTENUS

Yves CRUBELLIER, Bernadette PIERONI, Evan CHEDAILLE

DÉLIBÉRATION N° 03.2015.026.4

SUBVENTIONS SECTEUR COHÉSION SOCIALE / JEUNESSE

Subventions de fonctionnement aux organismes privés (art.6574)

Nom de l'organisme	Montant (en euros)	Subvention soumise à justificatif ou convention
AMICALE LAÏQUE SOUTIEN SCOLAIRE	745	
APPRENDRE AUTREMENT	470	
CLESG	64 000	CONVENTION
CLESG - AIDES AUX VACANCES	5 000	FACTURES
CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DES BAROLLES (CSCB)	212 000	CONVENTION
CSCB - ACCUEIL DE LOISIRS	27 000	CONVENTION
CSCB - AIDES AUX VACANCES	5 000	FACTURES
CSCB - RIBAMBELLE	10 800	CONVENTION
SCOUTS DE FRANCE	3 000	
BOURSE MUNICIPALE DES JEUNES (DÉLIBÉRATION SPÉCIFIQUE)	20 000	
CONTRAT ENFANCE JEUNESSE (DÉLIBÉRATION SPÉCIFIQUE)	133 500	
CONTRAT ÉDUCATIF LOCAL (DÉLIBÉRATION SPÉCIFIQUE)	4 000	
CONTRAT URBAIN DE COHÉSION SOCIALE (DÉLIBÉRATION SPÉCIFIQUE)	40 383	
TEMPS D'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE (DÉLIBÉRATION SPÉCIFIQUE)	161 280	
VILLE VIE VACANCES (DÉLIBÉRATION SPÉCIFIQUE)	5 000	
Total	692 178	

Ne prennent pas part au vote en raison de leur qualité de personne « intéressée » (membre du CA ou du bureau d'une association, président(e), conjoint...):

Mesdames : Maryse JOBERT-FIORE

Messieurs : Guillaume COUALLIER, Olivier BROSSEAU, Mohamed GUOUGUENI

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Philippe MASSON ,
Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

***LE CONSEIL ADOPTE CETTE DÉLIBÉRATION À LA MAJORITÉ
Motion adoptée par 27 voix Pour et 0 voix Contre, Abstentions : 3***

Liste des élus ayant voté POUR

Roland CRIMIER, Marylène MILLET, Fabienne TIRTIAUX, Jean-Christian DARNE, Yves DELAGOUTTE, Agnès JAGET, Christophe GODIGNON, Odette BONTOUX, Karine GUERIN, Michel MONNET, Bernadette VIVES-MALATRAIT, Christian ARNOUX, Isabelle PICHERIT, François VURPAS, Marie-Paule GAY, Yves GAVault, Lucienne DAUTREY, Philippe MASSON, Pascale ROTIVEL, Nicole CARTIGNY, Serge BALTER, Bernard GUEDON, Aurélien CALLIGARO, Stéphanie PATAUD, Jean-Philippe LACROIX, Thierry MONNET, Catherine ALBERT-PERROT

Liste des élus ayant voté CONTRE

Liste des élus s'étant ABSTENUS

Yves CRUBELLIER, Bernadette PIERONI, Evan CHEDAILLE

DÉLIBÉRATION N° 03.2015.026.5

SUBVENTIONS SECTEUR SPORTS

Subventions de fonctionnement aux organismes privés (art.6574)

Nom de l'organisme	Montant (en euros)	Subvention soumise à justificatif ou convention
BALE	18 000	
BALE - FORMATION	800	FACTURES
AMICALE LAÏQUE HAND	67 700	CONVENTION
AMICALE LAÏQUE HAND - FORMATION	800	FACTURES
AMICALE LAÏQUE JUDO	11 000	
ARTANT	2 000	
CISGO VOLLEY	2 500	
ENTENTE CYCLISTE	900	
EOL ESCRIME	1 200	
EOL ESCRIME - FORMATION	180	FACTURES
LES FOULÉES DE BEAUREGARD	1 600	CONVENTION
MOUSTE'CLIP - FORMATION	300	FACTURES
MOUSTE'CLIP - LOCATION NACELLE	500	FACTURES
OSGL FOOT	30 500	CONVENTION
OSGL FOOT - FORMATION	590	FACTURES
OSGL FOOT - SUBVENTION AFFECTEE BE	500	FACTURES
OSGL RUGBY	26 000	CONVENTION
OSGL RUGBY - FORMATION	1 950	FACTURES
SAINT GENIS LAVAL BOXE	5 500	
SAINT GENIS LAVAL BOXE - FORMATION	500	FACTURES
SAINT GENIS PÉTANQUE	900	
SGOFF BASKET	13 500	
SGOFF BASKET - FORMATION	600	FACTURES
TENNIS CLUB SGL	1 000	
TENNIS CLUB SGL - FORMATION	500	FACTURES
TENNIS CLUB SGL - LOCATION COURTS	3 300	FACTURES
TENNIS DE TABLE	7 000	
TENNIS DE TABLE - FORMATION	300	FACTURES
Total	200 120	

Ne prennent pas part au vote en raison de leur qualité de personne « intéressée » (membre du CA ou du bureau d'une association, président(e), conjoint...):

Mesdames : -

Messieurs : -

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Philippe MASSON ,
Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

LE CONSEIL ADOPTE CETTE DÉLIBÉRATION À LA MAJORITÉ
Motion adoptée par 32 voix Pour et 0 voix Contre, Abstentions : 3

Liste des élus ayant voté POUR

Roland CRIMIER, Marylène MILLET, Mohamed GUOUGUENI, Fabienne TIRTIAUX, Jean-Christian DARNE, Maryse JOBERT-FIORE, Yves DELAGOUTTE, Agnès JAGET, Christophe GODIGNON, Odette BONTOUX, Guillaume COUALLIER, Karine GUERIN, Michel MONNET, Bernadette VIVES-MALATRAIT, Christian ARNOUX, Isabelle PICHERIT, François VURPAS, Marie-Paule GAY, Yves GAVault, Lucienne DAUTREY, Philippe MASSON, Pascale ROTIVEL, Olivier BROSSEAU, Nicole CARTIGNY, Serge BALTER, Anne-Marie JANAS, Bernard GUEDON, Aurélien CALLIGARO, Stéphanie PATAUD, Jean-Philippe LACROIX, Thierry MONNET, Catherine ALBERT-PERROT

Liste des élus ayant voté CONTRE

Liste des élus s'étant ABSTENUS

Yves CRUBELLIER, Bernadette PIERONI, Evan CHEDAILLE

DÉLIBÉRATION N° 03.2015.026.6

SUBVENTIONS SECTEUR ENSEIGNEMENT

Subventions de fonctionnement aux organismes privés (art.6574)

Nom de l'organisme	Montant (en euros)	Subvention soumise à justificatif ou convention
APEL STE MARIE ST JOSEPH	100	
ÉLÉMENTAIRE GUILLOUX - CRÉDITS LIBRES	2 990	
ÉLÉMENTAIRE MOUTON - CRÉDITS LIBRES	4 250	
ÉLÉMENTAIRE PAUL FRANTZ - CRÉDITS LIBRES	2 790	
ÉLÉMENTAIRE ST JOSEPH - CRÉDITS LIBRES	4 138	
MATERNELLE BERGIER - CRÉDITS LIBRES	2 233	
MATERNELLE GUILLOUX - CRÉDITS LIBRES	1 957	
MATERNELLE PAUL FRANTZ - CRÉDITS LIBRES	1 454	
MATERNELLE SAINTE MARIE - CRÉDITS LIBRES	2 065	
DDEN	100	
FCPE MOUTON BERGIER	100	
OGEC	269 100	CONVENTION
ÉLÉMENTAIRE GUILLOUX - PROJETS ANNUELS	7 700	DESCRIPTIF PROJET
ÉLÉMENTAIRE MOUTON - PROJETS ANNUELS	7 700	DESCRIPTIF PROJET
ÉLÉMENTAIRE PAUL FRANTZ - PROJETS ANNUELS	7 700	DESCRIPTIF PROJET
ÉLÉMENTAIRE ST JOSEPH - PROJETS ANNUELS	7 700	DESCRIPTIF PROJET
MATERNELLE P. FRANTZ PROJETS PLURIANNUELS	500	DESCRIPTIF PROJET
MATERNELLE BERGIER PROJETS PLURIANNUELS	800	DESCRIPTIF PROJET
MATERNELLE GUILLOUX PROJETS PLURIANNUELS	700	DESCRIPTIF PROJET
ÉLÉMENTAIRE P FRANTZ PROJETS PLURIANNUELS	1 100	DESCRIPTIF PROJET
ÉLÉMENTAIRE MOUTON PROJETS PLURIANNUELS	1 700	DESCRIPTIF PROJET
ÉLÉMENTAIRE GUILLOUX PROJETS PLURIANNUELS	1 200	DESCRIPTIF PROJET
RASED - ÉLÉMENTAIRE PAUL FRANTZ	1 500	
Total	329 577	

Ne prennent pas part au vote en raison de leur qualité de personne « intéressée » (membre du CA ou du bureau d'une association, président(e), conjoint...):

Mesdames : Nicole CARTIGNY, Marie-Paule GAY

Messieurs : Yves DELAGOUTTE, Guillaume COUALLIER

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Philippe MASSON ,
Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

LE CONSEIL ADOPTE CETTE DÉLIBÉRATION À LA MAJORITÉ
Motion adoptée par 27 voix Pour et 0 voix Contre, Abstentions : 3

Liste des élus ayant voté POUR

Roland CRIMIER, Marylène MILLET, Mohamed GUOUGUENI, Fabienne TIRTIAUX, Jean-Christian DARNE, Maryse JOBERT-FIORE, Agnès JAGET, Christophe GODIGNON, Odette BONTOUX, Karine GUERIN, Michel MONNET, Bernadette VIVES-MALATRAIT, Christian ARNOUX, Isabelle PICHERIT, François VURPAS, Yves GAVALT, Lucienne DAUTREY, Philippe MASSON, Pascale ROTIVEL, Serge BALTER, Anne-Marie JANAS, Bernard GUEDON, Aurélien CALLIGARO, Stéphanie PATAUD, Jean-Philippe LACROIX, Thierry MONNET, Catherine ALBERT-PERROT

Liste des élus ayant voté CONTRE**Liste des élus s'étant ABSTENUS**

Yves CRUBELLIER, Bernadette PIERONI, Evan CHEDAILLE

DÉLIBÉRATION N° 03.2015.026.7

SUBVENTIONS SECTEUR CULTUREL ET FÊTE DE L'EUROPE

Subventions de fonctionnement aux organismes privés (art.6574)

Nom de l'organisme	Montant (en euros)	Subvention soumise à justificatif ou convention
ASSOCIATION CULTURELLE PORTUGAISE	500	
ASSOCIATION CULTURELLE PORTUGAISE subvention affectée semaine culturelle européenne	500	FACTURES/BILAN
ASSOCIATION MUSICALE	94 000	CONVENTION
ASSOCIATION MUSICALE - FESTIVAL DE JAZZ	2 000	FACTURES/BILAN
CADEC	164 000	CONVENTION
CADEC - ANIMATIONS	26 000	FACTURES
CMA	157 000	CONVENTION
Total	444 000	

Ne prennent pas part au vote en raison de leur qualité de personne « intéressée » (membre du CA ou du bureau d'une association, président(e), conjoint...):

Mesdames : Fabienne TIRTIAUX, Nicole CARTIGNY

Messieurs : Mohamed GUOUGUENI, Bernard GUEDON

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Philippe MASSON ,
Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

***LE CONSEIL ADOPTE CETTE DÉLIBÉRATION À LA MAJORITÉ
Motion adoptée par 24 voix Pour et 0 voix Contre, Abstentions : 5***

Liste des élus ayant voté POUR

Roland CRIMIER, Marylène MILLET, Jean-Christian DARNE, Maryse JOBERT-FIORE, Yves DELAGOUTTE, Agnès JAGET, Christophe GODIGNON, Odette BONTOUX, Guillaume COUALLIER, Karine GUERIN, Michel MONNET, Christian ARNOUX, Isabelle PICHERIT, François VURPAS, Marie-Paule GAY, Yves GAVAULT, Lucienne DAUTREY, Philippe MASSON, Pascale ROTIVEL, Olivier BROSSEAU, Serge BALTER, Aurélien CALLIGARO, Stéphanie PATAUD, Jean-Philippe LACROIX

Liste des élus ayant voté CONTRE

Liste des élus s'étant ABSTENUS

Yves CRUBELLIER, Bernadette PIERONI, Evan CHEDAILLE, Thierry MONNET, Catherine ALBERT-PERROT

DÉLIBÉRATION N° 03.2015.026.8

SUBVENTIONS SECTEUR DIVERS

Subventions de fonctionnement aux organismes privés (art.6574)

Nom de l'organisme	Montant (en euros)	Subvention soumise à justificatif ou convention
AMICALE DU PERSONNEL	7 000	
ASPAL	500	
PROJET NATURE (DÉLIBÉRATION SPÉCIFIQUE)	25 000	
SAGA	146 500	CONVENTION
SAGA - PLIE	3 030	
Total	182 030	

Subventions d'investissement aux organismes publics (art.2041)

Nom de l'organisme	Montant (en euros)	Subvention soumise à justificatif ou convention
Grand Lyon Métropole - FIC 2015	78 000	CONVENTION
Grand Lyon Métropole Fonds de concours PUP Darcieux	155 942	CONVENTION
SCIC HABITAT - LOGEMENTS RUE DARCIEUX	77 563	CONVENTION
Total	311 505	

Ne prennent pas part au vote en raison de leur qualité de personne « intéressée » (membre du CA ou du bureau d'une association, président(e), conjoint...):

Mesdames : Anne-Marie JANAS

Messieurs : François VURPAS, Yves GAVault, Philippe MASSON

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Philippe MASSON ,
Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

LE CONSEIL ADOPTE CETTE DÉLIBÉRATION À LA MAJORITÉ

Motion adoptée par 28 voix Pour et 0 voix Contre, Abstentions : 3

Liste des élus ayant voté POUR

Roland CRIMIER, Marylène MILLET, Mohamed GUOUGUENI, Fabienne TIRTIAUX, Jean-Christian DARNE, Maryse JOBERT-FIORE, Yves DELAGOUTTE, Agnès JAGET, Christophe GODIGNON, Odette BONTOUX, Guillaume COUALLIER, Karine GUERIN, Michel MONNET, Bernadette VIVES-MALATRAIT, Christian ARNOUX, Isabelle PICHERIT, Marie-Paule GAY, Lucienne DAUTREY, Pascale ROTIVEL, Olivier BROUSSEAU, Nicole CARTIGNY, Serge BALTER, Bernard GUEDON, Aurélien CALLIGARO, Stéphanie PATAUD, Jean-Philippe LACROIX, Thierry MONNET, Catherine ALBERT-PERROT

Liste des élus ayant voté **CONTRE**

Liste des élus s'étant **ABSTENUS**

Yves CRUBELLIER, Bernadette PIERONI, Evan CHEDAILLE

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au registre les membres présents,

Le Maire,

Roland CRIMIER



En cas de contestation, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Lyon dans un délais de deux mois à compter de sa publication ou notification.